

LE 1 JUILLET

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Un agréable voyage organisé par le comité des fêtes



■ **Soixante personnes ont répondu à l'appel.** Photo Daniel DE SIMONE

Mercredi matin, soixante personnes ont répondu à l'appel du comité des fêtes, afin de participer au voyage organisé par les bénévoles de l'association. Un séjour effectué en car direction Aix-les-Bains. Tout ce petit monde a ensuite embarqué sur le bateau pour un repas croisière avec une escale à l'abbaye d'Hautecombe. Puis direction Chanaz (la petite Venise savoyarde) pour une visite d'un moulin à huile et une petite heure libre pour en profiter et admirer une centaine de costumés vénitiens.

LE 3 JUILLET

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

3107(16

La grande récré pour les écoliers



■ Une chanson en langage signé interprétée par les enfants. Photo Daniel DE SIMONE

Afin de terminer l'année scolaire de façon conviviale, les membres du Sou des écoles se sont mobilisés pour organiser, vendredi après-midi dans la cour de l'école maternelle, la traditionnelle

fête de l'école. De nombreux enfants accompagnés par leurs parents étaient présents et plusieurs stands de jeux étaient proposés avec comme unique mot d'ordre : le plaisir de s'amuser. Vers

20 heures, un lâcher de ballons a coloré le ciel et clos de manière très agréable cette sympathique manifestation.

CONTACT Sou des écoles :
Tél. 09.52.90.09.71.

428 - 1

LE 4 JUILLET

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

La pétanque des classards couronnée de succès



■ Un agréable concours organisé par les classards 98.

Photo Daniel DE SIMONE

Antony Bonny, le président, et toute l'équipe des classards 98 étaient sur le pont, samedi après-midi, pour le concours de pétanque organisé à l'espace le Moulin. Ils ont une nouvelle fois démontré leur efficacité à animer le village et les 48 pétanqueurs présents étaient ravis. Les parties ont été acharnées et si l'envie de gagner ce concours était bien présente, les sourires, la bonne humeur et la gentillesse des jeunes classards ont permis à tous de passer un agréable moment de convivialité.

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Une nouvelle cabane à jardin a été installée pour entreposer le matériel



■ De gauche à droite : André Richard, Clément Tessier et André Astier ont installé une nouvelle cabane à jardin.

Photo Daniel DE SIMONE

La grêle qui a ravagé les jardins familiaux, rue Outre l'eau, n'a pas entamé l'ardeur des trente jardiniers. Tous ont depuis retravaillé leur parcelle afin de pouvoir récolter quelques légumes le moment venu. Dimanche, une nouvelle cabane à jardin a même été installée pour entreposer le matériel nécessaire. Le président Clément Tessier a le sourire, même si la récolte s'annonce faible : « Les jardiniers ont joué le jeu et se sont retroussé les manches pour remettre en état et sauver ce qui pouvait l'être. C'est vrai que cette année la récolte des petits fruits et des légumes sera faible, c'est ainsi ! »

LE 8 JUILLET

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Une saison positive pour le badminton marcellinois



■ Une bonne ambiance au sein du badminton marcellinois.

Photo Daniel DE SIMONE

Gilles Dupuy, le président du badminton marcellinois, avait le sourire à l'issue de l'assemblée générale. « La saison est positive, dit-il, nous avons pu conserver nos cadets et mettre en place des entraînements pour nos benjamins et minimes. L'organisation de tournois ainsi que de nombreux stages [qui seront reconduits la prochaine saison] font que Saint-Marcellin fait partie des clubs les plus actifs de la Loire. La labellisation "école de badminton 2 étoiles" devrait être reconduite. Il y a peu de clubs dans la Loire labellisés, c'est donc une belle victoire pour notre club qui compte 107 licenciés. De plus, la mairie devrait mettre à notre disposition un placard et probablement un nouveau tableau d'affichage. » De bon augure pour la suite !

PLUS D'INFOS Au 06.86.94.88.36

LE 9 JUILLET

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ LOISIRS

Des cours d'italien et de nombreux projets au comité de jumelage



■ Les membres du comité de jumelage autour de la présidente Margot Solvignon (deuxième à gauche). Photo Daniel DE SIMONE

Le comité de jumelage s'est réuni, mardi soir, pour une dernière réunion avant les vacances. L'occasion pour la présidente Margot Solvignon et Jacqueline Meynard, la dynamique secrétaire, de faire le point sur différents sujets. Parmi ceux-ci, la mise en place de cours d'italien dispensés par Nathalie Gache, à partir du 14 septembre.

Quatre cours d'une heure répartis en quatre niveaux (débutant, intermédiaire, conversation enfant) se tiendront chaque jeudi dans une salle qui reste à définir. Actuellement dix-neuf personnes sont inscrites et les inscriptions se poursuivront lors du forum des associations (3 septembre) et au cours de l'assemblée général (6 septembre).

Pour plus d'autonomie le comité de jumelage souhaiterait obtenir une salle afin de faire vivre l'association et développer les activités. Pour la présidente : « Nous aimerions faire un petit coin d'Italie à Saint-Marcellin-en-Forez,

nous ne voulons pas nous cantonner au cours. Notre projet est bien avancé et les idées ne manquent pas ».

Côté italien, le tout nouveau maire, Maurizio Lacchini, a déclaré vouloir conforter les échanges entre Saint-Marcellin et Marta et envisage une visite sur la commune prochainement.

REPÈRE

■ Cours d'italien

Tous les jeudis : 5 euros de l'heure.

- Conversation : 16 à 17 heures ;

- enfants : 17 h 15 à 18 h 15 ;

- intermédiaires :

18 h 30 à 19 h 30 ;

- débutants : 19 h 45 à 20 h 45.

Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues.

■ Renseignements

Téléphone : 06.85.16.03.54

ou 04.77.79.16.88.

LE 10 JUILLET

SAINT-MARCELLIN

Temps d'activités scolaires : des bons échos

Cette année, 186 élèves étaient inscrits aux quinze activités proposées. Chaque séquence avait un lien avec les manifestations de la commune (patrimoine, solidarité, Téléthon, Noël, environnement, carnaval, fête de la Musique...). À l'issue de chaque séquence, une réunion d'équipe était programmée par la coordinatrice, Aline Bataillon : « Ces réunions nous ont permis de rectifier et d'améliorer ce qui n'allait pas. Les parents par exemple souhaiteraient plus d'activités sportives et manuelles. Ce qui est difficile de mettre en application par manque d'infrastructures. » Une exigence qui s'explique peut-être par le coût qui s'élève à 108 € par enfant et par an. Soit 1 € de l'heure.

INFOS au 06.84.80.28.57.

LE 11 JUILLET

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ RETRAITE

Un départ bien mérité pour Martine Rolland

Agréable réception, lundi soir, pour le départ en retraite de Martine Rolland, plus communément appelée Huguette. Le personnel des services techniques, administratifs, des élus, et bien sûr le personnel des écoles étaient présents pour fêter comme il se doit ce moment important de la vie. Martine Rolland est entrée au sein de la collectivité de Saint-Marcellin-en-Forez en 1999, date à laquelle elle sera nommée stagiaire, puis titulaire un an plus tard. Durant sa carrière, elle a travaillé auprès des enfants de l'école maternelle en exerçant les fonc-



■ Photo Daniel DE SIMONE

tions d'Atsem. Elle a assuré également l'entretien des locaux des écoles primaires ainsi que la surveillance des enfants au restaurai-

re. Elle s'est occupée aussi de la gestion matérielle des fêtes et cérémonies ainsi que le placement pour les foires et marchés. Alain Tholot, adjoint au maire, a loué le travail exemplaire de cette employée modèle qui a reçu de la part de la municipalité et de ses collègues de nombreux cadeaux. « C'est, dit-elle, un grand bonheur d'avoir travaillé avec les enfants et j'ai un pincement au cœur de partir. Je vais pouvoir m'occuper de mes quatre petits-enfants, faire du bénévolat dans une association et de la marche. »

LE 13 JUILLET

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Chasse de Rozet : le plein d'animations pour la journée spéciale 50^e anniversaire



■ Georges Brossat, président de la chasse de Rozet/l'Ozon. Photo Daniel DE SIMONE

L'amicale des chasseurs réunis de Rozet/l'Ozon, organise ce jeudi 14 juillet son traditionnel ball-trap. Un rendez-vous exceptionnel puisqu'il s'agit du 50^e anniversaire. Pour fêter comme il se doit cet événement, l'équipe du président Georges Brossat propose des activités supplémentaires par rapport à la manifestation habituelle. Cinq appareils lanceurs spécial parcours de chasse pour initiation et entraînement seront installés et un groupe de trompes de chasse sera présent pour animer musicalement cette journée. Une séance gratuite d'initiation au tir sportif de ball-trap en direction d'un groupe de jeunes de 16 à 20 ans, une séance de tir sur fosse classique avec assistance et conseil d'un tireur et une sensibilisation sur la sécurité concernant le maniement des armes seront également proposés aux personnes intéressées. Concours primé, spécial 50^e (rabbit, chandelle, transversal) et bien sûr l'incontournable soupe aux choux compléteront les activités.

RENSEIGNEMENTS Plus d'info au 06.45.61.63.86.

LE 15 JUILLET

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Plein succès pour le 50^e tir aux pigeons de la chasse de Rozet



■ Un tir aux pigeons effectué en toute sécurité. Photo Daniel DE SIMONE

Le tir aux pigeons organisé jeudi par l'Amicale des chasseurs de Rozet-l'Ozon a été couronné de succès. Le nombre de participants et l'affluence du public lors de ce 50^e anniversaire ont été importants. Remarquablement organisée par l'équipe de bénévoles de l'Amicale présidée par Georges Brossat, cette manifestation a permis aux amateurs de participer aux différents concours de tir en toute sécurité. Pour sa part, le public a assisté et apprécié la gestuelle, le calme et la précision des tireurs. Quant aux amateurs de soupe aux choux, ils se sont régalés.

LE 16 JUILLET

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

5 000 m² ravagés par les flammes



■ Une douzaine de sapeurs-pompiers, venus de Saint-Just-Saint-Rambert et de Sury-Le-Comtal, ont maîtrisé le feu. Photo Daniel DE SIMONE

Vendredi à 14 h 20, un feu s'est déclaré dans un champ situé chemin de Thennes. D'une surface de 7000m², ce champ appartient à Marcel Reynaud. Le feu s'est déclaré alors qu'il retournait la paille avec son tracteur dans un terrain adjacent. Les sapeurs-pompiers sont intervenus pour circonscrire le feu qui a ravagé près de 5000m² de paille. Il n'y a pas de blessés, mais la perte financière en cette période de moisson est considérable. Un acte de malveillance est évoqué et une enquête est en cours, diligentée par la gendarmerie.

Le 17 JUILLET

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

T'Jabb pizza a ouvert ses portes

Vu 70 fois | Le 17/07/2016 à 05:00 | Réagir



■ Joy et Anthony Fernandez - Photo Daniel DE SIMONE

Joy et Anthony Fernandez, sont les heureux propriétaires de la pizzeria T'Jabb. Situé au 13, rue de la Libération, ce commerce cédé par les anciens propriétaires, Louis et Nathalie Coursoux, est un passage obligé pour les amateurs de pizzas. Forains de père en fils, Joy et Anthony tenaient une confiserie et ont depuis leur plus tendre enfance sillonné les routes de France et les fêtes foraines. Afin d'offrir à leurs trois enfants : Brook, Bloom et Tory une vie plus stable, ils ont souhaité poser leurs valises en ouvrant ce commerce. Bien connu des Marcellinois, ce jeune couple déborde d'énergie et leur gentillesse a déjà conquis les clients. Un large choix de pizzas, de paninis, de sandwiches et de hamburgers est proposé à la vente avec une livraison gratuite sur Saint-Marcellin-en-Forez. Les débuts sont satisfaisants comme nous le confie Anthony : «C'est vrai qu'avec l'Euro de football nous avons bien travaillé, cela nous a permis de nous faire connaître et de fidéliser notre clientèle». Enfin, concernant le nom de l'enseigne (T'Jabb), il correspond aux initiales des 5 prénoms de la famille Fernandez.

Contact T'Jabb pizza, 13, avenue de la Libération, Horaires d'ouvertures : Du mercredi au dimanche de 10 h 30 à 13 h 30 et de 18 à 21 heures. Ouvert jusqu'à 22 heures le vendredi et le samedi. Tél. 04.77.52.97.78.

LE 18 JUILLET

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Des noces d'or pour Maurice et Marie-Claude Fayasson



■ La famille Fayasson réunie autour de Maurice et Marie- Claude (devant) Photo Daniel DE SIMONE

Entourés de leurs enfants, petits-enfants, frères et sœurs, Maurice et Marie-Claude Fayasson ont fêté, dimanche, leurs 50 ans de mariage. C'est au restaurant que toute la famille s'est retrouvée afin de fêter comme il se doit ces noces d'or. Mariés le 20 juin 1966, ils se sont installés à Saint-Marcellin-en-Forez en 1969. Maurice et Marie-Claude ont eu 3 enfants : Thierry, Nathalie et Magali et 8 petits-enfants : Rémi, Pierre, Luc, Théo, Camille, Co-

ralie, Samuel et Floris. Plâtrier peintre avant sa retraite, Maurice apprécie le village qui a beaucoup changé depuis toutes ses années. Marie-Claude a tenu de longues années la quincaillerie qui se trouvait rue Charles-de-Gaulle. Appréciés des Marcellinois, ils ont traversé toutes ses années de mariage avec bonheur et seraient prêts, disent-ils, à signer pour 50 années supplémentaires. Assurément une très belle journée !

LE 18 JUILLET

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Les classards 98 ont fini la saison



■ Une partie des classards 98 avec Christophe Carrillo (à droite) et le président Anthony Bonny (2° droite). Photo Daniel DE SIMONE

Les classards 98 ont à l'évidence marqué les esprits auprès des Marcellinois. Tout au long de l'année, ils ont organisé des manifestations pour animer le village. Outre le succès rencontré, la politesse, le respect et la gentillesse dont ils ont fait preuve a été unanimement salué par la population et notamment par nos aînés. Pour les remercier Christophe Carrillo, propriétaire du P'ti bistrot gourmand, a invité, samedi soir, les jeunes afin de terminer la saison dans la joie et la bonne humeur, grâce à une soirée jeux.

LE 19 JUILLET

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Attentat de Nice : une minute de silence

Le maire, Éric Lardon, invite l'ensemble des Marcellinois, les enfants des écoles, les élus et les agents municipaux à venir se recueillir, ce mardi 19 juillet à 19 heures, dans la cour de l'Armorial (mairie), afin de participer à une minute de silence en mémoire des victimes des attentats de Nice.

LE 20 JUILLET

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Une pensée pour les victimes de Nice

Mardi soir c'est dans la cour de l'Armorial que le maire et les élus avaient invité la population, qui a répondu présente, à participer à un moment de recueillement. Même si les faits sont dans toutes les têtes le maire avait préparé un discours les rappelant, tout en espérant qu'il n'aura plus à demander une minute de silence pour des faits aussi atroces. La cérémonie s'est terminée par le chant de *La Marseillaise*.



■ **Le maire Eric Lardon a pris la parole.** Photo Josette FALLONE

LE 20 JUILLET

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

La fête d'été de la Saint-Vincent se déroulera au parc du château

Comme chaque année, les bénévoles de la Saint-Vincent, présidée par Patrick Mazet, organisent leur traditionnelle fête d'été. Cette kermesse qui se veut festive et conviviale se déroulera ce dimanche 24 juillet dans les allées du parc du château de Mazenod. Dès 8 heures, la soupe aux choux sera servie et les amateurs seront à n'en pas douter, fort nombreux à venir déguster cette potion préparée de mains de maître par nos aînés. Animation musicale à la guitare, danse country avec Nashville road, concert avec le groupe

2Cé3B, stands de jeux pour petits et grands, structure gonflable, repas campagnard, seront à la disposition du public.

PRATIQUE Buvette sur place et accès gratuit. Programme :

dimanche 24 juillet parc du château.
8 heures : soupe aux choux. 11 heures : apéro concert animé par un duo de guitaristes. 15 heures : animation musicale avec le groupe 2Cé3B et danse country avec Nashville road. 19 heures : repas campagnard dansant animé par Fleury Sacon.
Plus d'infos au 06.87.65.76.42.

LE 21 JUILLET

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Le fitennis, nouvelle activité



■ Yan Martos donnera les cours de fitennis. Photo Daniel DE SIMONE

Le Tennis club marcellinois a terminé la saison sportive avec de bons résultats. Afin de se diversifier, le club souhaite mettre en place une nouvelle activité : le fitennis. Très en vogue et accessible à tous, ces cours se pratiquent sur une musique rythmée et raquette en main (mais sans balle). Alliant souplesse, déplacement, technique et vélocité, le fitennis est un complément physique qui a déjà ses adeptes. Quelques cours collectifs donnés en fin de saison se sont avérés être un succès. Aussi à la rentrée, Yan Martos, entraîneur diplômé d'État, au club depuis 2009, dispensera les cours de fitennis. Les personnes intéressées sont les bienvenues.

PRATIQUE Plus d'info au 06.90.82.67.80.

LE 22 JUILLET

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ



■ L'auberge de l'Attraction avant sa démolition. Photo Daniel DE SIMONE

Le boulevard du Couhard change d'aspect

Les travaux d'aménagement à l'angle de la rue du Dr-Guinard et du boulevard du Couhard sont terminés. C'est l'entreprise Arnaud démolition qui a été chargée de tomber les murs, la charpente et de déblayer les gravas. Les ouvriers ont commencé par les murs avant de poursuivre par la démolition de l'auberge de l'Attraction, fermée depuis plusieurs années et située sur le boulevard du Couhard. Cette auberge, qui fut autrefois un relais postal, était très fréquentée et faisait office de marchand de vin, de charbons et de pompes funèbres avec carrosses tirés par des chevaux. Tout a été rasé et nettoyé et d'ici quelques semaines, l'entreprise Chazelle Construction procédera à la création d'un bâtiment collectif de dix logements en R2 du T2 au T4 dont un duplex avec garages et balcons-terrasses. À la place de l'auberge sera créé un restaurant ayant une capacité de 137 m², plus 57 m² d'espace cuisine et environ 45 m² de véranda.



■ Depuis, les engins ont fait place nette. Photo Daniel DE SIMONE

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

L'activité capoeira se poursuit à la rentrée



■ Les enfants avec le coach Benedito et Sébastien Vigier. Photo Daniel DE SIMONE

La capoeira serait-elle en train de détrôner la samba ou la Zumba ? Toujours est-il que cette activité est vivement appréciée par les adhérents fréquentant le dojo de Sébastien Vigier. Ce dernier, professeur de yoseikan budo, a souhaité cette année diversifier ses activités en intégrant des cours de capoeira. Il a donc fait appel à Benedito, professeur depuis quinze ans, et passé maître dans l'art d'enseigner ce sport de combat déguisé en danse et utilisé par les esclaves noirs autrefois. Des cours rythmés, en musique, avec maniement d'instruments qui ont comblé d'aise les enfants et les adultes. Une activité qui sera renouvelée à la rentrée. Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues.
PRATIQUE Plus d'infos au 06.09.39.96.56.

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ SÉCURITÉ

Des caméras de vidéoprotection pour lutter contre les actes d'incivilités

La première tranche du système de vidéoprotection vient d'être installée.

La commune de Saint-Marcellin-en-Forez n'est pas à proprement parler une commune où le taux de délinquance est élevé. Elle renvoie plus sûrement l'image d'un village où il fait bon vivre. Mais comme de nombreuses communes environnantes, Saint-Marcellin a vu sa population augmentée, passant de 3 300 à 4 600 habitants en moins de vingt ans.

Les images effacées automatiquement au bout de quinze jours

Nouvelles constructions, nouvelle population, plus de véhicules, mais aussi un nombre croissant d'incivilités, autant de circonstances qui font que la municipalité a décidé, après autorisation préfectorale, de s'équiper de matériels



■ Le système d'exploitation géré depuis la police municipale. Photo Daniel DE SIMONE

adaptés pour protéger les personnes et les biens. Aussi, une première tranche de

caméras de vidéoprotection disposées, vient d'être installée, pour un moment de 56 000 euros, aux en-

56 000

C'est en euros le budget injecté pour la première tranche de caméras qui vient d'être installée.

droits stratégiques de la commune ou qui ont déjà fait l'objet d'actes d'incivilités.

Ce dispositif, qui couvre l'ensemble de la commune, est composé de caméras qui, pour la plupart, pivotent à 360 ° offrant une capture d'image remarquable et d'une grande précision. Le système est exploité depuis le poste de la police municipale et seuls le maire et les policiers municipaux ont accès à l'exploitation des images qui s'effacent automatiquement au bout de quinze jours. En fonction de l'évolution de la commune et des actes d'incivilités, d'autres caméras sont susceptibles d'être installés.

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Yoseikan budo : une pluie de médailles pour le Dojo 2 Amy

Forte de 152 licenciés, l'école de Yoseikan budo de Sébastien Vigier a fini la saison en apothéose. Lors de la dernière compétition organisée à Saint-Quentin-Fallavier (Isère), les jeunes marcellinois se sont illustrés en terminant à la 1^{re} place dans toutes les catégories de poussins à minimes. Sur les 30 compétiteurs engagés, 22 médailles ont été ramenées. Le travail en profondeur effectué depuis plusieurs saisons par Sébastien Vigier porte ses fruits. Il a su développer avec rigueur, patience, et détermination le meilleur de ses élèves. Si la compétition est bien présente, elle laisse également la part belle aux loisirs et la plupart des adhérents viennent au club pour apprendre et se défouler. De 4 à 54 ans tout le monde se côtoie dans une ambiance conviviale avec comme unique mot d'ordre : le plaisir. Capoeira avec Bénédicto, training adulte, percussion sur cible, cardio-fitness, cross-fit, seront au programme de la prochaine saison, le tout dans une nou-



■ Sébastien Vigier, professeur de Yoseikan budo.

Photo Daniel DE SIMONE

velle salle de 150m². De quoi voir l'avenir avec sérénité. Et de la sérénité, Sébastien Vigier n'en manque pas.

CONTACT Le Dojo 2 Amy, 403, route de Boisset. Tél. 06. 09.39.96.58.

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Les deux équipes critériums du FCM sont championnes de la Loire



■ Le bureau du FCM (de gauche à droite) : Guy Moulard, Julien Farez, Christophe Solvignon (président) et Franck Tissot. Photo Daniel DE SIMONE

Les deux équipes critériums (2^e et 3^e séries) ont terminé à la première place de leurs championnats respectifs et sont championnes de la Loire. Une première dans l'histoire du Football Club marcellinois (FCM) qui a été fêtée comme il se doit. Les quatre commissions (approvisionnement, sponsoring, communication et matériel) créées pour structurer le club seront reconduites. Les projets du FCM sont : la création d'une équipe féminine adulte à sept, la réfection de la salle de convivialité, le remplacement des mains courantes autour des terrains, le tournoi jeunes, la journée des familles, le loto et la participation au Téléthon.

À SAVOIR Le FCM recherche un gardien de but en U 17. Tél. 06.83.48.80.05.

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Le pont du Diable en miniature



■ Une création qui ne passe pas inaperçue. Photo Daniel DE SIMONE

La fontaine, située devant l'école mixte 1, a subi une cure de jouvence du plus bel effet. L'an dernier, pour des problèmes de sécurité, elle avait été entièrement remplie de terre et le parterre avait été fleuri. La commission environnement du conseil municipal enfants et jeunes (CMEJ) a travaillé sur ce sujet, afin d'apporter une touche particulière au site. Grâce à la collaboration des services techniques, un pont en structure bois, enduit de colle et de gravier, parfaite copie du pont du Diable en miniature, a été installé. Différentes variétés de fleurs, associées à des copeaux de bois blancs, donnent un joli résultat. Ce pont ne passe pas inaperçu auprès des visiteurs et des Marcellinois.

LE 28 JUILLET

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ PARTENARIAT

Participation citoyenne : une démarche solidaire



■ Lors de la réunion publique entre la gendarmerie et la municipalité. Eric Lardon, maire, est à droite. Photo Daniel DE SIMONE

Comme de nombreuses communes, la municipalité, l'État et la gendarmerie ont signé dernièrement un protocole visant à doter la commune d'un réseau de voisins vigilants.

Empruntant la forme d'un réseau de solidarité de voisinage constitué de plusieurs chaînes de vigilance structurées, le dispositif doit permettre d'alerter la gendarmerie de tout événement suspect dont les résidents seraient témoins. La connaissance par la population de son territoire, et par conséquent

des phénomènes de délinquance, permet de développer un mode d'action novateur d'information des forces de l'ordre.

Une signalétique installée aux entrées de la commune

Un dispositif qui, rappelons-le, n'a pas vocation à se substituer à l'action de la gendarmerie.

Une signalétique a été installée aux entrées de la commune pour informer la population de cette participation citoyenne qui est sur le point d'être opérationnelle.

LE 29 JUILLET

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ



■ Pendant les travaux. Photo Daniel DE SIMONE

L'aire de retournement de Prahomma

La création d'un arrêt de bus pour le ramassage scolaire évitant aux élèves de longer la RD95 (route de Saint-Romain) pour rejoindre les arrêts actuels est finalisée. Un mois et demi de travaux a été nécessaire pour les travaux de l'aire de retournement (réseaux et voirie) ainsi que pour le chemin des fromentaux et quinze jours pour la création des espaces verts. Pour ce faire, il a fallu modifier le débouché du chemin des Fromentaux sur la RD95 afin d'améliorer la visibilité et donc la sécurité des riverains concernés. La réfection d'une partie du chemin (sur 370 m) prévue dans le cadre de ce marché de travaux donne satisfaction aux riverains. Cette aire de retournement a permis la modification de la ligne 15 de ramassage scolaire avec un arrêt à Prahomma, un autre à Acquinton et au pont de la Mare.



■ Les cars peuvent désormais faire demi-tour en toute sécurité.
Photo Daniel DE SIMONE

LE 30 JUILLET

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Des tags qui coûtent cher aux contribuables



■ Des tags du plus mauvais effet chemin du Lavoir.

Photo Daniel DE SIMONE

Les tags, les graffitis et autres inscriptions non autorisées sur une façade sont considérés comme des actes de vandalisme. Systématiquement, la municipalité dépose une plainte et procède au retrait de ces tags qui coûte de plus en plus cher à la collectivité. Pour le maire, Eric Lardon : « Nous investissons dans cette action de propreté afin de stopper leur banalisation et leur développement, mais aussi pour informer nos concitoyens sur le coût pour les finances publiques de ce qui reste une réelle pollution pour notre environnement au quotidien ». Il est utile de préciser que le contrevenant s'expose à une lourde amende de 3 750 euros et d'une peine de travail d'intérêt général. La durée du travail est variable et la personne condamnée n'est pas rémunérée. À bon entendre...

LE 7 JUILLET

BONSON/SAINT-CYPRIEN/SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ ■ 48 familles ont été invitées à une journée de détente

Jour de fête et de rencontres entre familles avec la crèche

La crèche installée dans les nouveaux locaux jouxtant l'ancienne école des Granges, à Bonson, est devenue une institution.

Les familles des trois communes concernées (Bonson, Saint-Cyprien et Saint-Marcellin-en-Forez), en relation directe avec le club Léo-Lagrange, disposent d'un service très apprécié.

135 enfants inscrits

Cette année, 48 familles ont bénéficié d'un agrément, soit 135 enfants inscrits. Pour organiser le quotidien de la crèche, dix-neuf personnes sont em-



REPAS. L'occasion pour les familles de se rencontrer.

ployées régulièrement, parmi lesquelles Clarisse Bensekrane, la directrice, secondée par Marion Lucie.

En cette fin d'année scolaire, une journée a été organisée avec les parents. Un repas pris ensemble à midi a permis de créer du lien entre familles des différents villages. Des manèges gonflables ont été installés sur la pelouse, mais l'attraction principale était une ferme miniaturée, avec la vache Annabelle, le taureau Anibal, l'âne Malo et le lapin Pinou, que l'on pouvait brosser à volonté. ■



FERME. Les enfants pouvaient brosser le lapin Pinou.

LE 7 JUILLET

■ SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

A la découverte du patrimoine naturel

Des sommets aux plaines, des forêts aux prairies, le département de la Loire possède des milieux naturels variés et très riches sur le plan de la faune et de la flore. Les différences d'altitude, de sol, d'exposition et de climat offrent toutes les composantes nécessaires à l'épanouissement de cette biodiversité.

L'expert naturaliste André Ulmer invité

Ces milieux sont actuellement montrés au public dans une exposition du conseil départemental présentée à la bibliothèque de Saint-Marcellin-en-Forez.

Dans ce cadre, la bibliothèque a invité André Ulmer, expert naturaliste li-

gérien auteur de plusieurs publications, pour présenter les différents milieux naturels et les espaces naturels sensibles du département, du nord au sud et d'est en ouest.

André Ulmer, administrateur de plusieurs associations naturalistes ligériennes est un spécialiste reconnu de la biodiversité et principalement de celle du département de la Loire. Il fera découvrir au public les espèces des différents milieux et faire prendre conscience de la richesse d'un patrimoine naturel à conserver. ■

➔ **Pratique.** Cette conférence gratuite se déroulera à la bibliothèque de Saint-Marcellin-en-Forez, vendredi 8 juillet à 20 heures.

LE 21 JUILLET

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

FÊTE D'ÉTÉ. L'association Saint-Vincent organise la fête d'été dimanche 24 juillet, de 8 à 23 heures, dans le parc du château. Soupe aux choux à partir de 8 heures, apéro-concert animé par un duo de guitaristes à 11 heures, animation musicale avec le groupe 2cé3b et danse à 15 heures, repas campagnard dansant à 19 heures, animé par Fleury Sacon. Toute la journée, de nombreux stands seront ouverts et une structure gonflable mise en place. Entrée libre dans le parc du château ; la soupe et le repas campagnard sont payants. Renseignements au 06.87.65.76.42. ■

VISITE. L'Office de tourisme Loire Forez organise une visite du village jeudi 28 juillet à 10 h 30. Rendez-vous place de la mairie. Plein tarif : 4 € ; tarif réduit : 3 € ; gratuit pour les moins de 12 ans. Renseignements et réservation au 04.77.52.05.14. ■

LE 28 JUILLET

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

FERMETURE DES BOULANGERIES. La Paline, située 11 rue de la Libération, est fermée jusqu'au 14 août. L'Atelier des délices, 3 rue de Verdun, fermera du 14 août au 7 septembre. ■

TRANQUILITÉ VACANCES. Pour prévenir les risques de cambriolage pendant l'été en cas d'absence en juillet et/ou en août, le service de police municipale peut, sur demande, surveiller votre domicile au cours des patrouilles quotidiennes. Pour bénéficier de l'opération Tranquilité vacances, il suffit de s'inscrire avant son départ au poste de police municipale pour compléter un formulaire. Renseignements au 04.77.36.10.91. ■

MÉDIATHÈQUE. L'exposition *Les Espaces naturels de la Loire* est installé jusqu'au 31 juillet. La médiathèque sera ensuite fermée du 1^{er} au 21 août. ■